

BUREAU « ÉTUDES STRUCTURELLES ET ÉVALUATION »

Les travaux du bureau « Études structurelles et évaluation » portent sur la redistribution et l'évaluation. En 2011, les études concernant la redistribution s'articuleront autour de plusieurs grands thèmes (Cf. I) : l'analyse du concept et des enjeux de redistribution, l'impact de la crise et le rôle de la protection sociale et les liens entre redistribution et couverture des risques sociaux (santé, retraite, famille, dépendance...). Les travaux en matière d'évaluation seront poursuivis, avec en particulier le recensement des évaluations menées au sein du ministère et la poursuite des travaux sur l'hôpital (Cf. II). L'ensemble de ces travaux nécessitera le développement d'outils existants (INES en particulier) ou la création de nouveaux outils (Cf. III).

Parallèlement à tous ces travaux, le bureau répondra comme par le passé à un certain nombre de demandes de ses différents partenaires, en particulier en matière de chiffrages ex-ante de réformes du système de protection sociale.

I - ÉTUDES SUR LA REDISTRIBUTION

► Réflexions générales autour du concept de redistribution

- *Quel est le champ de la redistribution ?*

Le bureau mènera en 2011 une réflexion générale sur la définition et les concepts de la redistribution. Quel est le champ de la redistribution ? Quels dispositifs relèvent de la compensation de charge ou du soutien au revenu et lesquels sont vraiment de nature redistributive ? Ces réflexions seront menées dans le cadre d'un groupe de travail avec l'INSEE.

- *Réflexion autour des échelles d'équivalence*

La comparaison du niveau de vie entre des ménages de différentes tailles nécessite de ramener le revenu d'un ménage au nombre d'individus qui le composent, en prenant en compte les économies d'échelle réalisées au sein de ce ménage. On utilise pour cela l'échelle d'équivalence de l'OCDE modifiée. Le bureau souhaite réfléchir en 2011 à cette notion d'échelle d'équivalence. Cette échelle d'équivalence est-elle toujours pertinente ? Notre système social est-il cohérent avec cette échelle d'équivalence ? Si d'autres échelles étaient utilisées, quel impact cela aurait-il en matière d'évaluation de la redistribution horizontale ?

- *Articulation de la fiscalité et des prestations : analyse de différents schémas*

Un grand nombre de réflexions ont été menées sur l'articulation optimale entre le fiscal et le social dans un but de redistribution et de justice sociale. À partir d'une revue de littérature de ces différents travaux, le bureau souhaite définir en 2011 différents schémas d'articulation de l'impôt et des prestations sociales. La comparaison de ces contrefactuels avec notre système permettra de mettre en lumière les caractéristiques de notre système et d'en analyser les forces et les faiblesses.

► Bilan de la redistribution en 2010

- *Rédaction du chapitre de France Portrait Social*

Comme chaque année, une étude présentant le bilan de la redistribution en 2010 sera publiée dans France Portrait Social, en collaboration avec l'INSEE.

- *Participation aux Programme Qualité et Efficience*

Le bureau participe aux travaux conduits par la Direction de la Sécurité Sociale relatifs aux programmes de qualité et d'efficience (PQE), annexés au PLFSS 2011.

- *Estimation des dépenses nettes*

Dans le cadre de la collecte OCDE, le bureau est chargé d'estimer l'impôt sur le revenu payé sur les prestations sociales (pensions de retraite, invalidité, allocations chômage) et les déductions fiscales (quotient familial, abattements pour la taxe d'habitation etc.).

► Protection sociale, redistribution et crise

- *Impact des destructions d'emploi sur la redistribution*

Les travaux menés en 2010 sur le rôle de la protection sociale dans un contexte de destruction d'emplois et l'impact de ces destructions sur la pauvreté seront présentés au séminaire 3S et donneront lieu à publication. Ces travaux seront ensuite poursuivis, dans le but de réaliser une étude à soumettre à la RFAS.

- *Impact des crises économiques sur la trajectoire professionnelle : persistance des effets*

Cette étude s'intéresse aux modifications des trajectoires professionnelles induites par les crises économiques (1993 et peut-être 1973-75 si les données le permettent) et cherche à évaluer si les effets en matière d'emploi perdurent au-delà des chocs conjoncturels (existence d'un effet génération). Pour cela, seront comparées les trajectoires de générations entrées sur le marché du travail juste avant la crise à celles des générations suivantes.

- *Instabilité de l'emploi : évolutions et impacts sur la trajectoire salariale*

Les travaux récents sur l'instabilité de l'emploi ont mis en évidence une hausse de l'instabilité dans l'emploi sur les trente dernières années. L'étude menée ici permettra d'affiner le concept d'instabilité, en distinguant les sorties d'emploi vers un autre emploi (y compris dans le secteur public ou en tant qu'indépendant) de celles vers le chômage ou vers l'inactivité. Elle permettra de plus de qualifier cette instabilité : si cette dernière résulte de la recherche d'un meilleur appariement sur le marché du travail, elle peut être qualifiée de positive. Si à l'inverse, elle correspond à une « précarisation » du marché du travail, alors elle sera qualifiée de négative. Enfin, et afin de s'inscrire dans une perspective plus large de cycle de vie et de niveau de retraite, on mettra en relation les droits à retraite accumulés avec ce degré de mobilité et ses composantes.

► Redistribution et risques sociaux

- *Impact redistributif de l'assurance maladie (obligatoire et complémentaire)*

En collaboration avec le bureau « dépenses de santé et relations avec l'assurance maladie (BDSRAM) », il s'agit d'étudier les dépenses de santé des ménages en fonction de leur revenu et d'analyser les effets redistributifs de l'assurance maladie en intégrant l'étude des cotisations. Ceci permettra de mettre en évidence les transferts horizontaux et verticaux opérés par l'assurance maladie obligatoire et complémentaire.

- *Retraite et santé*

Un mauvais état de santé peut avoir des effets sur les conditions de départ en retraite : ces effets peuvent être directs (les interruptions réduisant les droits accumulés ou les personnes basculant vers

l'inaptitude ou l'invalidité) ou plus indirects en limitant la progression salariale des personnes ou en accroissant le risque de périodes de chômage et/ou d'inactivité. Le système de retraite permet de valider gratuitement sous certaines conditions les périodes de congés maladie. Le lien entre trimestres validés au titre de la maladie et les droits à pension acquis sera analysé à l'aide des données de l'EIC et de l'EIR. Dans un second temps, ce travail pourra être complété par l'utilisation de bases administratives (Hygie) ou d'enquêtes (SIP) afin de caractériser les personnes ayant validé des trimestres pour maladie, par rapport à l'ensemble des personnes ayant des problèmes de santé, en particulier les personnes souffrant d'ALD ou ayant des arrêts brefs mais répétés.

- ***Variation du niveau de vie au moment du passage à la retraite***

Il s'agit d'étudier la variation de niveau de vie des ménages au moment du passage à la retraite de l'un de ses membres. Ces variations peuvent être expliquées par l'écart entre revenu d'activité et retraite, mais aussi par les différences en matière de prélèvement ou de prestation. Il s'agit donc de comparer, à partir du modèle de microsimulation INES le niveau de vie du ménage avant et après le départ en retraite et d'isoler l'impact des différents éléments du système fiscal et social.

- ***Retraite et maternité***

L'objet de l'étude est d'apporter un éclairage nouveau sur les effets des maternités sur la carrière professionnelle et les conditions de départ en retraite et d'examiner dans quelle mesure les mécanismes de compensation compensent effectivement ces effets. On utilisera pour cela l'EIC et on s'efforcera de construire des contrefactuels afin de comparer des évolutions de carrière avec ou sans maternité.

- ***Prise en charge de la dépendance à domicile ou en établissement***

Les personnes dépendantes sont aidées financièrement par différents dispositifs (APA, déduction fiscale, aide du conseil général...). Le montant de ces aides dépend non seulement des revenus de la personne mais aussi de son niveau de dépendance et diffère suivant que la personne est en établissement ou à domicile. Le choix de partir en établissement pourrait être lié à ces différents niveaux d'aide comparés aux niveaux des dépenses induites par la situation de dépendance. L'étude de différents cas-types permettra d'illustrer ce sujet et d'examiner si dans certains cas, compte tenu du niveau des dépenses incompressibles, le maintien à domicile n'est possible qu'en désépargnant.

- ***Analyse des dispositifs de fin d'activité***

Différents dispositifs existent en fin de carrière pour les personnes en inactivité (chômage, invalidité, ASS ...). Ces dispositifs correspondent à des situations individuelles différentes et une personne peut basculer d'un dispositif vers un autre, en fonction de ses caractéristiques personnelles et de sa carrière passée. Ces déroulés de fin de carrière ont des impacts différents sur leur niveau de vie présent et futur et des coûts différents pour les régimes de sécurité sociale, l'État et les entreprises. Des cas-types correspondant à différents profils de fin de carrière seront construits pour mesurer ces impacts. Ils seront établis à partir de la législation actuelle avant d'être étendus à des législations antérieures.

- ***Incitation au travail des parents de jeunes enfants***

Le bureau « Famille et Jeunesse » mène une étude sur l'impact d'une réduction du temps de travail ou d'un arrêt d'activité sur le niveau de vie des couples avec enfant de moins de 3 ans. Menée sur cas-type, cette étude sera complétée par des éléments sur la distribution au sein de ces couples du gain à travailler ou à cesser son activité à partir du modèle de microsimulation Ines.

II - ÉVALUATION

► Situation financière et comportement de codage des hôpitaux

Les modalités de financement des hôpitaux publics et privés ont connu une évolution majeure en 2009 avec le passage à la version 11 de la classification des séjours et séances en Groupe Homogène de Malades (GHM). Ce passage s'est accompagné d'une modification de la structure des séjours qui peut être due à une augmentation exogène de la lourdeur des pathologies traitées, à une amélioration de l'exhaustivité du codage (effet d'apprentissage), ou à un effet d'aléa moral lié à l'incitation qu'ont les hôpitaux d'optimiser le codage d'un séjour donné pour que celui-ci soit mieux rémunéré. Nous essayerons dans cette étude d'identifier la part de chacun de ces effets dans la déformation de la structure des séjours observés.

► Recensement des évaluations au sein du ministère

Il s'agit de suivre les travaux de la société Kurt Salmon, qui a été chargée par la DREES de recenser l'ensemble des évaluations réalisées dans les ministères sociaux ces trois dernières années. Pour cela, un questionnaire sera soumis à l'ensemble des directions du champ et un rapport synthétisant les principaux résultats sera fourni.

► Expérimentation Bas-Rhin (CREST)

En collaboration avec le CREST, la DREES participe à l'évaluation du programme expérimental « Pass'Accompagnement » du Conseil Général du Bas-Rhin. Ce programme vise à faciliter l'accès au parc locatif privé en proposant à un jeune un parcours d'autonomisation adapté. Le programme est implémenté en 2010-2011 et son évaluation se poursuivra jusqu'à fin 2013.

III - DEVELOPPEMENT D'OUTIL

► Entretien et développement du modèle de microsimulation INES

- *Maintenance et mise à jour d'INES (en collaboration avec l'INSEE)*

Comme chaque année, le modèle sera réactualisé, afin d'étudier la redistribution en 2010 : l'enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2008 sera projetée dans l'avenir sur la base des évolutions de la population totale et active de 2009 à 2010 et de l'évolution des différents revenus nets catégoriels sur la même période, afin de permettre une analyse du rôle des transferts dans la réduction des inégalités de niveaux de vie entre individus en 2010. Les différents modules d'imputation (impôt sur le revenu, prime pour l'emploi, prestations familiales, minima sociaux, aides au logement) actuellement programmés en législation 2009 seront adaptés à la législation 2010.

- *Réécriture et rationalisation du modèle INES (en collaboration avec l'INSEE)*

Un gros travail est entamé pour redéfinir et rationaliser la structure d'INES. Ce travail permettra de faciliter l'utilisation de l'outil et un document de travail sur le modèle sera rédigé. Disposer d'une version rationalisée d'INES permettra de faciliter les comparaisons au cours du temps entre différentes versions d'INES.

- *Développement d'un module santé dans INES (en collaboration avec le BDSRAM)*

En 2011, sera implémenté un module santé dans INES qui permettra d'imputer à chaque ménage de l'échantillon les dépenses de santé réalisées dans l'année, en isolant la part remboursée par la sécurité sociale, celle remboursée par les assurances complémentaires et celle restant à la charge du ménage. La prime d'assurance complémentaire sera également imputée. L'avantage procuré par l'existence d'une assurance maladie obligatoire a déjà été imputé par l'INSEE. Un travail d'explicitation des différences méthodologiques et conceptuelles de ces deux approches sera mené et les résultats pourront être comparés.

- **Maquette de cas-types**

La création d'un outil de cas-types adossé à INES est en cours. Cette maquette permettra de simuler à partir du cœur d'INES l'ensemble des éléments du revenu disponible d'un ménage, dont les caractéristiques auront été définies au préalable (revenu, structure familiale...)

► **Enrichissement des données de l'EIC/EIR**

- **Pseudo-appariement entre l'EIC, l'EIR et l'enquête patrimoine (avec l'INSEE)**

L'analyse de la pension perçue par un individu retraité ne donne qu'une composante de son revenu disponible. Une approche prenant en compte les autres revenus du ménage de l'individu (revenu des autres membres du ménage et revenu du capital) est indispensable pour étudier le niveau de vie des retraités. Ce travail technique doit permettre de rapprocher chaque individu de l'EIC et de l'EIR d'un individu de l'enquête Patrimoine, sur base de leur carrière passée. Ce travail d'enrichissement des données de l'EIC et de l'EIR pourrait permettre à terme d'étudier par exemple l'impact d'une réforme des retraites sur le niveau de vie des ménages de retraités.

- **Appariement de l'EIC avec des données de la Cnam (avec le bureau « Retraite »)**

Il s'agit d'étudier la faisabilité d'un appariement entre les données de l'EIC et les données de la CNAM. À terme, un tel appariement permettrait d'étudier avec précision les liens entre carrière et état de santé.

► **Nettoyage de la maquette de projection des besoins de financement du système de retraite**

Cette maquette macroéconomique, reconstruite pour réaliser les chiffrages de la réforme 2010 n'a pas vocation à être gérée au sein du bureau. En 2011, elle sera nettoyée et simplifiée, avant d'être transmise au bureau « Comptes Sociaux ».

► **Microsimulation des entreprises**

L'ACOSS développe d'ici fin 2011 un modèle de microsimulation sur les entreprises afin de simuler les cotisations sociales et nous propose de participer au comité de pilotage de cet outil.